



**IAAF WORLD COMBINED EVENTS CHALLENGE**  
**- 22° International Meeting MULTISTARS 2009 -**  
Desenzano del Garda (Brescia) 9 - 10 mai

**RÈGLEMENT TECHNIQUE**

1. L'Association Sportive "CLUB 10+7" organise un meeting international IAAF d'épreuves combinées, pour athlètes hommes et femmes seniors/juniors, appelé "22° Meeting International MULTISTARS" se déroulant les 9 et 10 mai 2009 à Desenzano del Garda (Brescia) au stade "Francesco Ghizzi" ex "Tre Stelle".
2. La piste et les sautoirs sont en "Sportflex super X" ; les athlètes porteront des chaussures avec des pointes n'excédant pas les 6 mm.
3. Le programme technique est constitué des épreuves masculines et féminines du décathlon et de l'heptathlon.
4. Pourront participer à ce meeting des athlètes italiens et étrangers qui seront invités par l'organisateur.
5. Les inscriptions des athlètes devront parvenir à l'organisation et mentionner la meilleure performance de la saison ainsi que le club et la nationalité.  
Responsable de l'organisation : Lombardi Gianni via G.Garibaldi, 101 – 25077 Roé Volciano (BS) Italie –  
tel/fax : 39 0365/42324 E-mail : [multistars@libero.it](mailto:multistars@libero.it) - [barbaralombardi@hotmail.com](mailto:barbaralombardi@hotmail.com)
6. La participation des athlètes devra être confirmée au Jury d'Appel une heure avant le début de la première épreuve ; toute participation non confirmée sera annulée.
7. Les athlètes, après avoir confirmé leur participation (conformément à l'article 6 de ce règlement), doivent être, sans autre appel, à la disposition du Jury d'Appel 20 minutes avant la première épreuve sous peine d'être exclus de la compétition.
8. Chaque tirage (couloirs, ordre de départ, etc.) sera fait par le directeur au cours de la réunion la veille au soir de la compétition.
9. La montée des barres pour les sauts verticaux sera la suivante :

saut en hauteur – décathlon	171 + 3 cm
saut à la perche – décathlon	345 + 10 cm
saut en hauteur – heptathlon	145 + 3 cm
10. Le rassemblement du jury, des chronométreurs et des athlètes aura lieu le samedi 9 mai à 9h00, début de la compétition à 11h00 ; et le dimanche 10 mai à 8h00, début de la compétition à 9h30.
11. En cas de réclamations : ces dernières doivent être immédiatement présentées au Juge de la compétition ; au Jury d'Appel en second lieu à l'écrit dans les délais prescrits du R.T.I. (caution 100 US\$ ou Euros 50), la caution sera rendue dans le cas d'acceptation de la réclamation. .
12. Les 8 premiers athlètes seront récompensés.
13. Quelques détails logistiques pour se rendre sur le lieu de la compétition :  
Gare: Desenzano del Garda  
Aéroport : – Verona "Catullo" – Verona-Brescia (Montichiari) "D'Annunzio"  
– Bergamo "Orio al Serio" – Milano "Malpensa" / "Linate";  
Autoroute : A4.
14. Pour tous les autres règlements non spécifiés ici, se reporter aux règlements IAAF et FIDAL en vigueur cette année.

Le, 23/02/2009

(Le Responsable de l'Organisation)  
Gianni Lombardi